

Séance du 30 juin 2026

Nombre de Conseillers

En exercice	11
Présents	9
Votants	11
Exprimé	11
Exclus	

Date de convocation

22/06/2026

Date d'affichage

22/06/2026

L'An deux mille vingt-six le 30 juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Xavier DELOUIS.

Etaient présents : CLAMENS Claudine, DELOUIS Xavier, BESSIERE Dorine, CAMMAS Alexandre, VIZIER Roland, GIZARD Jérémy, JENTY Marion, PEGORIER Annick SERRA Lauriane

Absents : Nicolas ANDRIEU avec pouvoir

Virginie BOUYSSOU avec pouvoir

M Marion JENTY a été nommé secrétaire.

**Objet : Approbation du devis de l'entreprise E.G.T.P. pour des travaux
d'entretien de la voirie communale**

Le Maire expose au Conseil municipal que plusieurs sections de la voirie communale nécessitent des travaux d'entretien afin d'assurer la sécurité des usagers et de préserver le patrimoine routier communal.

À cet effet, un devis a été sollicité auprès de la société SAS E.G.T.P., sise Village artisanal de la Bouysse à 12500 Espalion.

Le devis n° D2606057 en date du 29 juin 2026 prévoit les prestations suivantes :

- Balayage de la chaussée ;
- Fourniture, transport et mise en œuvre de grave-émulsion 0/10 pour le bouchonnage des trous et la reprise des rives ;
- Emplois au PATA, y compris cylindrage des pièces.

Le montant du devis s'élève à :

- Montant HT : 17 950,00 €
- TVA (20 %) : 3 590,00 €
- Montant TTC : 21 540,00 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal décide :

* D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de cette opération ;

* De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2026, section fonctionnement au chapitre 615231).

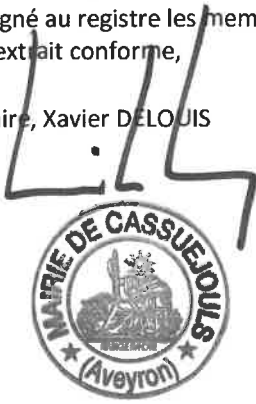
Résultat du vote : Pour : 11.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Xavier DELOUIS .



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture de Rodez

Et publication ou notification le 13 juillet 2026